

**Réunion de l'asbl CD du R.G.C.C. le Mardi
28 Janvier 2014
Périodique 1.424
SITE : www.rgccf.be
E-MAIL CQ : brasseur@skynet.be**

Etaient présents : M. BRASSEUR Président
MM. CHAMZOPOULOS - CHARTIER -
GAUTHIER - LOOZE - TUBETTI -
STILLEMANT du CPH - SANTORO de la
CPAH

Absent(s) excusé(s) : MM.

PV REUNION DU 28/01/2014

**18h30 Match : CAROLO MCC – FC
NEWVILLE du 11/01/2014 (2-2)**

Arbitre : M. MESKINE Abdelkerim (PO)
Joueurs : M. PAYFAT Gilles 09/04/88 FC
NEWVILLE (PO)

M. DUVIVIER Ludovic 31/05/89

CAROLO MCC (PO)

Dél. Visité : M. CENI Michel CAROLO MCC
(PO)

Après avoir entendu les parties, le référé étant
absent EXCUSE, le CD décide :

Rien n'est retenu à charge des joueurs
PAYFAT Gilles et DUVIVIER Ludovic.

De sévères recommandations sont adressées
au délégué visité.

Comparution : CAROLO MCC = 2

**18h45 Match : YILDIZ CLUB 61 – FC
FONTAINE (1-1 arr)**

Arbitre : M. NOVELLO David (PO)
Dél. Visité : M. MOUKKLES Mustapha
21/12/70 YILDIZ club 61 (PO)

Entraîneur YILDIZ CLUB 61 : M. YLDIZ
Muhammed (PO)

CQ YILDIZ CLUB 61 : M. YILDIZ Muhammet
(PO)

CQ FC FONTAINE : M. GORNIAC Jonathan
(PO)

Après avoir entendu les parties, le référé étant
absent EXCUSE, M. MOUKKLES Mustapha
absent NON EXCUSE le CD décide :

**Le délégué M. MOUKKLES Mustapha est
radié en séance du RGCC, sans possibilité
de ré affiliation future.**

**La carte jaune du RGCC doit rentrer dans
les 8 jours chez M. BRASSEUR.**

**Suite à l'indiscipline du délégué visité, la
rencontre est perdue par le club YILDIZ
CLUB 61 sur le score de 0-5**

**De sévères recommandations sont
adressées à M. YILDIZ Muhammet.**

**Pour attitude délégué visité, une amende
de 25 € est infligée au club YILDIZ CLUB 61**

Comparution : YILDIZ CLUB 61 = 4

Absence comparution : YILDIZ CLUB 61 = 1

**CONVOCAION REUNION DU MARDI 11
FEVRIER 2014 au local du RGCC « LE
CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville –
6200 CHATELET**

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

**18h30 Match : CStP MUPPETS – FC
NEWVILLE du 25/01/2014 (1-2)**

Arbitre : Mme JUVENOY Nicole (PF)

Joueur : M. SANTORO Anthony 24/08/90 FC
NEWVILLE (PO)

**18h45 Match : PHENIX M/S/M – FC RCCF
du 25/01/2014 (1-3)**

RECLAMATION PHENIX M/S/M

Arbitre : M. HEUREUX Franz (PO)

Joueur : M. CHANTINNE Aurélien 10/05/89
(PO)

Dél. Visité : M. MASSON Didier (PO)

Dél. Visiteur : M. DELVAL Serge (PO)

CQ PHENIX M/S/M : M. VOSTIER Kevin (PO)

CQ FC RCCF : M. PATIN Jean Marie (PO)

SUSPENSIONS

Exclusion 2 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 15/02/2014 :

WATTIEZ Giuseppe 04/04/83 FC WAINAGE
GOHARRY Olivier 15/01/78 FC WAINAGE
SELLAMI Aymen 08/11/93 FC MAJESTIC

3 avertissements en championnat : suspendu(s) pour 1 journée effective de championnat au sein du RGCC à partir du 15/02/2014 :

VANOUDENHOVE Sébastien 19/10/73 CHU CHARLEROI
JONET Yves 22/09/89 FC MAJESTIC

AMENDES ET FRAIS DIVERS :
Match du 25/01/2014 et réunion du
28/01/2014

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retard :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

5.AVANTI CHARLEROI	2x3 €
7.LA LEGIA	
* R. N.C. ou R. 2°inf.	1x20 €
8.FC ATLAS	2x3 €
10.MATRICULE 22	1x3 €
12.FC CHARLEROI	1x3 €
13.FONTAINE UNION	1x3 €
21.FC MAJESTIC	1x3 €
	1x6 €
32.FC RCCF	1x3 €
37.FAC VAL D'HEURE	1x3 €
39.FC DD SPIRITUEUX	1x3 €
44.CAROLO MCC	
Comparution	2x10 €
46.CHU CHARLEROI	1x3 €
52.VDV BUFFALOS	2x3 €
53.AC B. VILLERS 2	1x3 €
56.SC WAINAGE	1x3 €
57.FC NEWVILLE	2x3 €
	1x10 €

58.VAN EGDOM JONET	2x3 €
* F.A. N.R. ou R. 1°inf.	1x10 €
65.YILDIZ CLUB 61	
Comparution	4x10 €
Absence comparution	1x15 €
Amende attitude délégué	1x25 €
66.FC WAINAGE	3x3 €
	2x6 €
68.TRABZONSPOR	1x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 11 FEVRIER 2014 à 18h15 (si besoin, voir convocation)

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE www.rgccf.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)
LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (faire les modifications dans votre carnet calendrier).
EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

SUR NOTRE NOUVEAU SITE www.rgccf.be, VOUS POUVEZ TELECHARGER DES DECLARATIONS D'ACCIDENTS

Mise au point du CD

Nous avons remarqué une amélioration des mentalités affichées sur et autour des terrains, nous sommes au regret de constater que des attitudes déplorables refont apparition : agressions physiques mais surtout verbales et insultantes envers les arbitres et les adversaires.

Nous invitons les dirigeants de clubs à prendre les mesures nécessaires et à mettre en garde leurs affiliés contre les conséquences que ces attitudes engendreront. Nous n'avons jamais toléré de tels faits et nous serons encore plus intransigeants envers ces fauteurs de troubles : nous n'hésiterons pas à radier certaines personnes qui n'ont rien à faire sur et autour des terrains de sport.